

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2022

Perspectives de la branche Famille : les présidents des 101 Caf ont échangé avec le ministre des Solidarités

Réunis le 24 novembre à l'occasion de leur 49^{ème} rencontre annuelle, les 101 présidents des conseils d'administration et directeurs de Caisses d'allocations familiales ont notamment échangé avec Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités sur les enjeux de la branche Famille à la veille des discussions autour de la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) des 5 prochaines années.

La Cog 2023-2027 de la branche Famille sera marquée par plusieurs grandes réformes d'ampleur dont le service public de la petite enfance, la solidarité à la source et la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé. « Ces projets bénéficient d'un portage politique au plus haut niveau de l'Etat, qui est, pour nous, une excellente opportunité d'améliorer les services aux familles et de sécuriser le versement des prestations à nos allocataires », souligne Isabelle Sancerni.

La présidente du conseil d'administration, qui accueillait le ministre aux côtés de Nicolas Grivel, le directeur général de la Cnaf, a souligné l'importance d'expérimenter de manière progressive pour mettre en place ces réformes, la nécessité de moyens adaptés pour les mettre en œuvre et pour garantir un service de qualité aux allocataires. De plus, « l'enfance et la jeunesse doivent avoir toute leur place dans notre future Cog » rappelle-t-elle, « les dispositifs de conciliation entre vie professionnelle et familiale concernent également les parents d'enfants au-delà de 3 ans, et l'accompagnement des adolescents est également essentiel ».

Jean-Christophe Combe a eu un échange approfondi avec les présidents de Caf, témoignant d'une forte attention aux enjeux des territoires et des publics accompagnés par les caisses. Il a marqué son engagement à porter les enjeux prioritaires de la branche Famille dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de gestion. Il a ainsi d'ores et déjà annoncé la possibilité pour les CAF de conserver une dynamique de soutien aux équipements d'accueil des jeunes enfants sur le début de l'année 2023, avec notamment la prolongation du plan Rebond qui prévoit des aides majorées pour financer des créations de nouvelles places.

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles.

En distribuant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits et les solutions qui s'offrent à eux, elles soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, les Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elles apportent à chacun des moyens durables pour s'émanciper et prendre sa place dans la société, dans une démarche de neutralité et de juste droit : ainsi, elle effectue chaque année plus de 33 millions de contrôles.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.



caf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90
Manon RUPPERT - 01 45 65 52 21

presse@cnaf.fr